

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02778 Numéro SIREN : 851 805 994 Nom ou dénomination : A.N.S. MARKET

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2023 sous le numéro de dépôt 19340

SARL A.N.S. MARKET

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000.00 euros

Siège social 1, Place de la Gare – 91130 RIS-ORANGIS

RCS N° 851 805 994 EVRY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le : 22 NOV. 2023 Numéro: 19340

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 14/11/2023

L'an deux mille vingt-trois, le 11 novembre à 16 heures

Les associés de la société A.N.S. MARKET, SARL au capital de 2 000.00 euros divisés en 100 parts sociales, dont le siège social est à 1, Place de la Gare à RIS-ORANGIS (91130), se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par la gérance.

L'assemblée est présidée par Madame SIVASUBRAMANIAM Gérant de la société et propriétaire de 50 parts de 1 000 euros composant le 50% du capital social de la société A.N.S. MARKET.

Tous les associés étant présent :

Le Gérant constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant : Assemblée générale ordinaire pour approbation de comptes annuel.

Le président dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ainsi que l'inventaire ;
- Le rapport de la gérance ;
- L'affectation des résultats de l'exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du code de commerce ;
- La délégation de pouvoirs en vue de formalités

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ceux-ci ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi. Les associés lui donnent acte de cette déclaration.

Le président donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.

Il déclare la discussion ouverte.

SARL A.N.S. MARKET

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000.00 euros

Siège social 1, Place de la Gare – 91130 RIS-ORANGIS

RCS N° 851 805 994 EVRY

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour :

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, accepte et arrête l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêté le 31 décembre 2022 qui font apparaître un résultat de 3 152.00 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

Les associés décident d'affecter le résultat constaté et le report à nouveau, soit :

- Résultat de l'exercice :	3 152.00
- Report à nouveau antérieur :	<u>5 555.00</u>
- Résultat avant affectation :	8 707.00

De la façon suivante :

- A titre de dividendes, soit :	00.00
- A titre de réserve légale, soit :	00.00
- Le solde au report à nouveau, soit :	8 707.00

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée prend acte du montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

SARL A.N.S. MARKET

Société à responsabilité limitée au capital de 2 000.00 euros

Siège social 1, Place de la Gare – 91130 RIS-ORANGIS

RCS N° 851 805 994 EVRY

Quatrième résolution

L'assemblée approuve la non-rémunération du Gérant au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2022

L'assemblée décide de maintenir la non-rémunération de la gérance pour l'exercice 2023.

- Prise en charge des cotisations sociales obligatoires ou déductibles dans le cadre de la loi « Madelin »
- En outre, la société rembourse au gérant sur présentation de justificatifs, l'ensemble des frais qu'il engage personnellement pour le compte de la société.

Cinquième résolution

L'assemblée donne tous pouvoirs à tout porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés et répertorié sur le registre des décisions des associés (Assemblée Générale).

Les associés

SIVASUBRAMANIAM SUSITHIRA

x N. Susithira

NATHAKUMAR NAGAMUTHU

x N. Nagamuthu

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	☐	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			☐		
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			☐		

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
A.N.S. MARKET 1 PLACE DE LA GARE 91130 RIS-ORANGIS FRANCE		1 PLACE DE LA GARE 91130 RIS-ORANGIS	
SIRET 85180599400015			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :
SIRET :

B ACTIVITE

Activités exercées	COMMERCE D'ALIMENTATION GENERALE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	----------------------------------	--	--------------------------

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15 %	3 708	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	☐	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	☐
--	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

(cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	
--	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC

1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
ECF ☐ Nom et adresse du prestataire	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE 50C	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Société à responsabilité limitée DELT CONSULT 6 RUE DE L'INDUSTRIE 91210 DRAVEIL Tél : 0169433139
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA ☐ Viseur conventionné ☐ N° d'agrément CGA	Date : 14112023 Lieu : RIS ORANGIS Qualité : GERANT Nom du signataire : MME SIVASUBRAMANIAM

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-SD

(2023)

Si déposé néant, cochez la case ☒

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)			

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :			
				à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

K DIVERS			
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise <u>A. N. S. MARKET</u>										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise <u>1 PLACE DE LA GARE 91130 RIS-ORANGIS</u>															
SIREN <u>8 5 1 8 0 5 9 9 4</u>															
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent* <u>1 2</u>					
Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012								
			Autres *		014		016								
	Immobilisations corporelles *				028	7 925	030	4 676	3 249						
	Immobilisations financières * (1)				040	3 000	042		3 000						
	Total I (5)				044	10 925	048	4 676	6 249						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050			052								
		Marchandises *		060		10 821	062		10 821						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064			066									
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068			070								
		Autres* (3)		072		604	074		604						
	Valeurs mobilières de placement		080		200	082		200							
	Disponibilités		084		13 668	086		13 668							
	Charges constatées d'avance*		092			094									
Total II				096	25 293	098		25 293							
Total général (I + II)					110	36 218	112	4 676	31 541						
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*				120				2 000						
	Écarts de réévaluation				124										
	Réserve légale				126				200						
	Réserves réglementées*				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)				132										
	Report à nouveau				134				5 555						
	Résultat de l'exercice				136				3 152						
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142				10 907						
Provisions pour risques et charges					Total II		154								
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*				166				4 180						
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u>)				172				16 454						
Produits constatés d'avance				174											
Total III				176				20 634							
Total général (I + II + III)					180				31 541						
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182		1 575						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	404	(5)	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **A. N. S. MARKET**Néant ☐ ***A — RÉSULTAT COMPTABLE**Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 1 2 2 0 2 2

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	173 954		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services*		217		218		
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée*				224			
	Subventions d'exploitation reçues				226			
	Autres produits				230	8		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	173 963		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	114 786		
	Variation de stock (marchandises)*				236	(3 900)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	140		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	18 447		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	621	244	997		
	Rémunérations du personnel*				250	31 730		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	5 333		
	Dotations aux amortissements*				254	2 724		
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)					264	170 257		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	3 706		
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)	294	(2)		
Produits exceptionnels (IV)					290			
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300			
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	556		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	3 152		
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	3 152	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	556			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986	ZFU-TE (44 octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44 sexes A)	989				
	ZRD (44 terdecies)	127	ZRR (44 quindecies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345						
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993				
	Créanc report en arrière du déficit	346	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655		350		
	Dont divers		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643				
			Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645				
			Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647				
			Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648				
			Deduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641				
			Deduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	990				
		Deduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col.2	352	3 708	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col.2	370		372

Désignation de l'entreprise : A. N. S. MARKET

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 350	442	1 575	444		446	7 925	
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480	3 000	482		484		486	3 000	
TOTAL		490	9 350	492	1 575	494		496	10 925	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	203	532	724	534		536	926
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570	203	572	724	574		576	926

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme*	Long terme		
						19% ⑥	15% ou 12,8% ⑦	0% ⑧
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : A. N. S. MARKET

Néant ☒ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisa- tions corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982
Déficits transférés de plein droit article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice
Déficits imputés		983
Déficits reportables		984
Déficits de l'exercice		860
Total des déficits restant à reporter		870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise : A.N.S. MARKET		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012022		et clos le : 31122022	
Durée en nombre de mois		1 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	173 954
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105	
TOTAL I		106	173 954
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	3 900
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	3 908
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	117 762
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances		125	5 489
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	10 121
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.		133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	133 373
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL I + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 44 490
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	44 490
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024 du 160 au	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 8 5 1 8 0 5 9 9 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.N.S. MARKET

ADRESSE (voie) 1 PLACE DE LA GARE

CODE POSTAL 91130

VILLE RIS-ORANGIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE 901NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES 902NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES
PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE 903NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS
CORRESPONDANTES 904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique SIVASUBRAMANIAM Prénom(s) Susithira

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 02031987 N° Département 99 Commune VAVUNYA Pays

Adresse : N° 2 Voie RUE HENRI LEDUC

Code Postal 94190 Commune VILLENEUVE SAINT GEORGES Pays

Titre (2) M Nom patronymique NANTHAKUMAR Prénom(s) NAGAMUTHU

Nom marital % de détention 50 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 28061976 N° Département 99 Commune VUVUNYA Pays

Adresse : N° 02 Voie RUE HENRI LEDUC

Code Postal 94190 Commune VILLENEUVE SAINT GEORGES Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

SIREN 8 5 1 8 0 5 9 9 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.N.S. MARKET

ADRESSE (voie) 1 PLACE DE LA GARE

CODE POSTAL 91130

VILLE RIS-ORANGIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

Détail des Comptes

A.N.S. MARKET

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 14/11/23

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
ACTIF				
Actif Immobilisé				
Immobilisations corporelles	3 248,75	4 397,50	-1 148,75	-26,12
215000 INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. IND	1 350,00	1 350,00		
215400 MATERIEL INDUSTRIEL	6 575,00	5 000,00	1 575,00	31,50
281000 AMORTISS. IMMOBILISATIONS CORP	-3 750,00	-1 750,00	-2 000,00	-114,29
281500 INSTALL. TECH. MAT. OUTIL. INDU	-926,25	-202,50	-723,75	-357,41
Immobilisations financières	3 000,00	3 000,00	0,00	
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS VERSE	3 000,00	3 000,00		
Total I	6 248,75	7 397,50	-1 148,75	-15,53
Actif Circulant				
Stocks de marchandises	10 820,50	6 921,00	3 899,50	56,34
371000 MARCHANDISE (OU GROUPE) A	10 820,50	6 921,00	3 899,50	56,34
Autres créances	603,97	267,92	336,05	125,43
4010ME SCI LES OMEYADES	200,00		200,00	
401STM STM INTERNATIONAL		267,92	-267,92	-100,00
455000 ASSOCIES COMPTES COURANTS	403,97		403,97	
VMP	200,00	200,00	0,00	
508000 AUTRES VALEURS MOB. ET CREANC.	200,00	200,00		
Disponibilités	13 668,04	3 728,74	9 939,30	266,56
512000 BANQUE	13 110,15	3 248,00	9 862,15	303,64
530000 CAISSE	557,89	480,74	77,15	16,05
Total II	25 292,51	11 117,66	14 174,85	127,50
Total général (I + II)	31 541,26	18 515,16	13 026,10	70,35
PASSIF				
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel	2 000,00	2 000,00	0,00	
101300 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	2 000,00	2 000,00		
Réserve légale	200,00	200,00	0,00	
106100 RESERVE LEGALE	200,00	200,00		
Report à nouveau	5 555,15	1 945,27	3 609,88	185,57
110000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDIT)	5 555,15	1 945,27	3 609,88	185,57
Résultat de l'exercice	3 151,84	3 609,88	-458,04	-12,69
TOTAL I	10 906,99	7 755,15	3 151,84	40,64
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	4 180,17	2 707,47	1 472,70	54,39
401000 COMPTE FOURNISSEUR D+FAUT		1 017,03	-1 017,03	-100,00
401AG AGRIBERIA	1 201,72		1 201,72	
401CSC CSC FRANCE	1 129,74		1 129,74	
401DEL DELT CONSULT	40,00		40,00	
401DUF DUFR	159,10		159,10	
401ENG ENGIE		141,01	-141,01	-100,00
401MET METRO	32,37		32,37	
401MIC MICHEL CÈME ETS	1 403,37		1 403,37	
401RAJ RAJAH STORES 5		726,78	-726,78	-100,00
401REA SARL REAL DISCOUNT MARKET		822,65	-822,65	-100,00
401TRO TROPIC ISLAND	213,87		213,87	
Autres dettes	16 454,10	8 052,54	8 401,56	104,33
421001 NANTHAKUMAR NAGAMUTHU	2 894,84	2 233,28	661,56	29,62

Détail des Comptes

A.N.S. MARKET

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 14/11/23

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Bilan Simplifié (2033A)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
431000 S+CURIT+ SOCIALE	4 398,39	2 890,21	1 508,18	52,18
442100 PAS	550,85	0,07	550,78	786828,57
444000 ETAT IMPÊT SUR LES B+N+FICES	871,05	637,05	234,00	36,73
445510 TVA + D+CAISSER	7 117,97	2 291,93	4 826,04	210,57
447000 AUTRES IMPOTS, TAX. ET VERS. A	621,00		621,00	
TOTAL III	20 634,27	10 760,01	9 874,26	91,77
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	31 541,26	18 515,16	13 026,10	70,35

Détail des Comptes

A.N.S. MARKET

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 14/11/23

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	173 954,40	94 712,93	79 241,47	83,66
707000 COMPTE VENTE LOCAL	173 954,40	94 712,93	79 241,47	83,66
Autres produits	8,38		8,38	
758000 PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	8,38		8,38	
Total des pds. d'expl. hors TVA (I)	173 962,78	94 712,93	79 249,85	83,67
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	114 785,96	52 920,80	61 865,16	116,90
607000 COMPTE ACHAT LOCAL	101 432,18	57 292,94	44 139,24	77,04
607100 MARCHANDISE (OU GROUPE) A	13 353,78	-4 372,14	17 725,92	405,43
Variation de stock (marchandises)	-3 899,50	13 824,16	-17 723,66	-128,21
603700 VARIATION STOCKS DE MARCHANDIS	-3 899,50	13 824,16	-17 723,66	-128,21
Achats de mat. premières	139,84	42,00	97,84	232,95
601000 ACHATS STOCKES MAT. PREM. (FOU		42,00	-42,00	-100,00
601700 FOURNITURES A, B, C...	122,86		122,86	
602200 FOURNITURES CONSOMMABLES	16,98		16,98	
Autres charges externes	18 446,85	12 504,35	5 942,50	47,52
606100 FOURNITURES NON STOCK. EAU, +N	2 807,35	1 348,29	1 459,06	108,22
606300 FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	29,26	266,05	-236,79	-89,00
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	10 000,00	7 933,32	2 066,68	26,05
613500 LOCATIONS MOBILIERES	121,44		121,44	
614000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	1 100,00	600,00	500,00	83,33
616000 PRIMES D'ASSURANCE	140,00	105,00	35,00	33,33
622600 HONORAIRES	2 680,00		2 680,00	
625000 DEPLACEM. MISSIONS ET RECEPTIO	143,60	874,90	-731,30	-83,59
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	617,47	197,56	419,91	212,55
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	1 617,64	728,15	889,49	122,16
627800 AUTRES FRAIS & COMM. PREST. SE	-809,91	451,08	-1 260,99	-279,55
Impôts, taxes et versements assimilés	997,12	3,36	993,76	29576,19
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE	171,02		171,02	
633300 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	159,45		159,45	
635110 CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRIT	621,00		621,00	
635400 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIM	45,65	3,36	42,29	1258,63
Rémunérations du personnel	31 729,80	9 468,14	22 261,66	235,12
641000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL		8 868,14	-8 868,14	-100,00
641100 SALAIRES APPOINTEMENTS	28 986,60		28 986,60	
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 743,20	600,00	2 143,20	357,20
Charges sociales	5 333,45	1 478,19	3 855,26	260,81
645100 COTISATIONS URSSAF	5 093,12	1 478,19	3 614,93	244,55
645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	240,33		240,33	
Dotations aux amortissements	2 723,75		2 723,75	
681100 DOTAT. AUX AMORT. DES IMMOB. C	2 723,75		2 723,75	
Total des charges d'exploitation (II)	170 257,27	90 241,00	80 016,27	88,67
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	3 705,51	4 471,93	-766,42	-17,14
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Charges financières (V)	-2,33		-2,33	
661600 INT+R-TS BANCAIRES & SUR OP+R.	-2,33		-2,33	
Charges exceptionnelles (VI)		225,00	-225,00	-100,00
671200 PENALITES AMENDES FISC. & PENA		225,00	-225,00	-100,00
Impôts sur les bénéfices (VII)	556,00	637,05	-81,05	-12,72
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	556,00	637,05	-81,05	-12,72

Détail des Comptes

A.N.S. MARKET

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 14/11/23

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte Résultat Simplifié (2033B)				
	Net 31/12/2022	Net N-1 31/12/2021	Variation	
			En valeur	En %
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	3 151,84	3 609,88	-458,04	-12,69
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles	556,00		-556,00	-100,00
695000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	556,00		-556,00	-100,00
Dédutions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	3 707,84		3 707,84	
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	3 707,84	0,00	3 707,84	